

LE LAVAGE DES LAINES... et les autres produits... Cinq centimes par 50 grammes...

# Journal de Roubaix

A. VAMESTE... JOYAUX... CHRONOMÈTRES DE MARTELLI

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix. JEUDI 5 JANVIER 1912

Table with columns: ABONNEMENTS & ANNONCES, ÉDITION DU MATIN, BUREAUX & RÉDACTION, TARIF D'ABONNEMENTS. Includes subscription rates and office information.

## LA QUESTION SCOLAIRE : LE CARDINAL LUÇON EN APPEL

### Les Grèves dans le bassin de Liège : Collision sanglante à Seraing

#### EN TUNISIE

##### La valeur agricole du pays et le peuplement français

Avec l'Algérie, dont elle est le prolongement naturel, la Tunisie peut être considérée comme la perle de notre empire colonial. La rapidité de son évolution depuis que nous y sommes installés, c'est-à-dire depuis moins de trente ans, en est une preuve.

Il y a cependant un problème tunisien, et il est un double problème: il s'agit de savoir d'une part quel mode d'exploitation agricole convient le mieux au sol et au climat tunisiens, et d'autre part, de quels éléments sera constituée, de quel esprit sera animé le peuple qui se forme actuellement en Tunisie.

Il faudrait des volumes entiers pour étudier ces questions sous leurs multiples aspects, pour examiner les solutions proposées, en montrer les mérites, en signaler les dangers. Nous n'avons la prétention ni de trancher en quelques lignes des problèmes aussi complexes, ni d'épuiser un sujet aussi vaste.

Le sol tunisien n'est pas ingrat: en beaucoup d'endroits, les sols d'alluvion, les vallées sont aussi riches que les bonnes terres de France. Malheureusement, l'eau, élément essentiel de la vie agricole, n'est pas aussi abondamment et aussi régulièrement à la disposition du cultivateur tunisien que du cultivateur français.

Le régime des pluies en Tunisie est celui du Midi de la France encore exagéré: d'insuffisantes ondées en avril et en mai, une absence complète de pluie de mai à fin septembre, des averses abondantes mais irrégulières en hiver, avec une température relativement élevée au moment où il pleut. Au total, le régime des pluies en Tunisie est celui de deux mois sans pluie ne sont pas rares.

#### LA QUESTION SCOLAIRE

##### Le Cardinal Luçon en Appel

###### L'ARRÊT DE LA COUR DE PARIS CONFIRME LE JUGEMENT DU TRIBUNAL DE REIMS

Paris, 4 janvier. — La première chambre de la Cour d'appel, présidée par M. le premier Président Emile Forichon, vient de rendre son arrêt sur l'appel interjeté par le cardinal Luçon.

#### BULLETIN

3 janvier. La Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement du tribunal de Reims condamnant le cardinal Luçon à 500 francs d'amende envers les instituteurs de la Marne.

Dans sa séance plénière, l'Institut de France a révisé le principe de l'éligibilité des femmes aux diverses Académies.

Les obsèques du lieutenant de Courmes ont été célébrées mercredi matin.

De violentes secousses de tremblements de terre, enregistrées par divers observatoires d'Europe, se sont produites dans le Turkestan russe.

La grève des mineurs belges tourne au tragique. A Seraing, des coups de feu ont été échangés entre gendarmes et houilleurs.

#### INFORMATIONS

M. Fallières chasse Rambouillet. Le président de la République a offert, aujourd'hui, une chasse à Rambouillet, à des amis personnels, ainsi qu'à ses généraux Florentin et Brugnot.

Un amende de M. Coustant d'Ivry. Guéret, 4 janvier. — M. Coustant d'Ivry fait école. Le maître de Saint-Priest-la-Feuille-Creusé en est, à son troisième baptême civil.

Le traité hispano-marocain. Madrid, 4 janvier. — A l'occasion de la ratification du traité hispano-marocain, le Roi va conférer le titre de marquis d'Alcubemas au ministre d'Etat, M. Garcia Prieto, à qui on attribue le succès des négociations.

Une université française à St-Petersbourg. St-Petersbourg, 4 janvier. — M. Paul Doumer, ancien président de la Chambre des députés, sera reçu en audience par le Tsar, auquel il soumettra un projet de création, dans la capitale russe, d'une Université française.

Le conflit péruano-équatorien soumis à l'arbitrage. New-York, 4 janvier. — Une députation de Lima nous a fait connaître la décision du tribunal de La Haye.

#### Choses et Autres

L'autre jour, un naturel de la Canebière racontait que, dans le vieux port de Marseille, un navire de commerce complètement dévoré par les rats.

Le fruit du travail est le plus doux des fruits. V. VUENABERGUE.

#### LA GRACE DE DURAND

MENAGES ANARCHISTES Paris, 4 janvier. — Un de nos confrères du soir, a reçu la lettre suivante que nous reproduisons à simple titre de curiosité, car elle nous semble être l'œuvre d'un funiste:

#### LES TREMBLEMENTS DE TERRE

##### VIOLENTES SECOUSSES SISMIQUES DANS LE TURKESTAN

###### LES OBSERVATIONS FAITES DANS DIVERS OBSERVATOIRES

Berlin, 4 janvier. — Les appareils de l'observatoire sismologique de Breslau ont enregistré hier à minuit, 23 m. 25 s. un tremblement de terre si violent qu'on n'en a pas eu le temps de parer à l'ébranlement de terre de Messine.

#### UN TREMBLEMENT DE TERRE A EU LIEU DANS LE TURKESTAN RUSSE

Une dépêche de Saint-Petersbourg, arrivée ce matin, annonce bien un tremblement de terre douloureux à été ressenti à Tachkend dans le Turkestan russe, à quatre heures du matin. Tachkend n'est qu'à 600 kilomètres environ de Berlin, mais, étant donnée la différence de l'altitude, l'heure correspond exactement avec les observations allemandes.

#### LES SECOUSSES ENREGISTRÉES A MARSEILLE

Marseille, 4 janvier. — Le sismographe de l'observatoire de Marseille a enregistré, la nuit dernière, un tremblement de terre lointain, d'une intensité considérable. Les secousses préliminaires ont commencé à 11 h. 34 du soir. La secousse principale a eu lieu à 11 h. 52 et a duré 11 minutes environ.

#### LES CAUSES DE L'ÉCHAUFFOURÉE

Par dépêche de Bruxelles, 4 janvier. — Il faut remarquer tout d'abord que les grévistes qui ont été mêlés à ces bagarres n'avaient pas Seraing. En effet, les charbonniers de la rive droite de la Meuse n'ont presque pas de grévistes. Un cortège de manifestants venus de Jemeppe et de Tilleur avait défilé dans les rues de Seraing et s'était dirigé vers la Maison du Peuple dans le but de déboucher les ouvriers et de protester contre leur résistance au mouvement gréviste.

#### LA SANTÉ DE FRANÇOIS-JOSEPH

Vienne, 4 janvier. — L'empereur a dormi paisiblement cette nuit. Il s'est levé d'une bonne heure que d'ordinaire; l'enrouement est moindre qu'hier, le coryza subsiste, mais on espère qu'il disparaîtra bientôt, car le souverain observe rigoureusement les prescriptions des médecins.

#### LES SECOURS ENREGISTRÉS EN BELGIQUE

Bruxelles, 4 janvier. — Dans la nuit du 3 au 4 janvier, les sismographes de l'observatoire royal de Belgique ont enregistré des secousses sismiques d'une extrême violence. Les mouvements ont commencé à 11 h. 34 m. 22 s. Ils ont duré plusieurs heures. Le foyer serait à 4.700 kilomètres d'Ucole, probablement dans le sud-ouest de l'Asie.

#### UN CORTÈGE A SERAING LES GRÉVISTES TIRENT SUR LES GENDARMES QUI RIPOSTENT

Liège, 4 janvier. — Cet après-midi, à trois heures, un important groupe de grévistes venant de Grâce-Berleur, parvint aux rues de Seraing, escortés par les gendarmes, quand, rue Ferrer, ces grévistes se retournèrent et tirèrent des coups de feu dans la direction des gendarmes. Ceux-ci ripostèrent et cinq grévistes furent atteints par les balles.

#### ON CRAINT DE NOUVEAUX TROUBLES

Le bourgmestre a pris un arrêté interdisant les rassemblements, ce qui n'est pas fait pour calmer les esprits. L'agitation est vive; de nouveaux désordres ont à redouter.

#### LES GENDARMES ATTAQUÉS RIPOSTENT

Le cortège venait d'arriver à hauteur du Métaux, quand un des manifestants voulut s'en prendre à des ouvriers qui se rendaient au travail. Les gendarmes l'arrêtèrent. Les grévistes se précipitèrent sur eux pour délivrer leur compagnon, mais les gendarmes les sommèrent de reculer. Les agresseurs céderent. Mais en se retirant, ils se retournèrent vers les gendarmes, leur lancèrent des pierres et tirèrent plusieurs coups de revolver.

#### LES CAUSES DE L'ÉCHAUFFOURÉE

Par dépêche de Bruxelles, 4 janvier. — Il faut remarquer tout d'abord que les grévistes qui ont été mêlés à ces bagarres n'avaient pas Seraing. En effet, les charbonniers de la rive droite de la Meuse n'ont presque pas de grévistes. Un cortège de manifestants venus de Jemeppe et de Tilleur avait défilé dans les rues de Seraing et s'était dirigé vers la Maison du Peuple dans le but de déboucher les ouvriers et de protester contre leur résistance au mouvement gréviste.

#### LES MINEURS CHRÉTIENS DE LIÈGE PROTESTENT

Les frates mineurs, réunis ce moment dans leur local, ont voté l'ordre du jour suivant: « Les mineurs chrétiens, réunis en séance pour discuter la grève et les mesures à prendre, apprenant avec un vif regret l'échauffourée de Seraing, envoient leurs condoléances aux victimes innocentes et à leurs familles et expriment toute leur indignation contre ceux qui, à l'abri derrière la foule, ont les premiers jeté des pierres et tiré des coups de revolver et ont provoqué ainsi l'intervention armée des gendarmes. Ils demandent instamment à leurs camarades socialistes de se débarrasser une bonne fois de ces éléments

#### LA SITUATION MERCREDI MATIN

La situation s'est aggravée dans le bassin liégeois, car, dans les réunions de mercredi soir, la grève générale a été votée. Voici la situation des divers charbonnages du bassin, mercredi matin: A Liège, au siège Saint-Gilles du charbonnage de La Haye, il y a 80 ouvriers présents sur 535. Au charbonnage du Bus-Avroy, 65 descendus sur 250. A Sainte-Marguerite, il y a 65 manquants sur 350. A l'Aumônier, 70 manquants sur 350. A l'Espérance, rue En Bois, il y a 21 ouvriers descendus sur 320. A Saint-Nicolas, au siège Piron du charbonnage de La Haye, 115 ouvriers sont présents sur 610. Au siège Saint-Nicolas du charbonnage du Horlos, 115 ouvriers seulement sont présents sur 525, tandis qu'à l'Espérance 31 ouvriers sont descendus sur 320.



LE CARDINAL LUÇON

cardinal Luçon, archevêque de Reims, contre le jugement du tribunal civil de cette ville, qui, sur la plainte de la fédération des Amicales d'instituteurs de France, de l'Amicale des Instituteurs et d'Instituteurs de la Marne, l'a condamné à 500 francs de dommages-intérêts.

Après avoir posé en principe la validité des associations d'instituteurs, la Cour passe à l'examen des termes mêmes de la Lettre des évêques et rappelle qu'en première instance six passages furent relevés, dont quatre furent écartés par le jugement. La Cour examine les deux paragraphes retenus par les premiers juges et poursuit ainsi:

Considérant qu'il ressort textuellement de ces paragraphes que la plupart des écoles prétendues neutres ont un péril et pour la foi et pour la moralité des élèves parce que les maîtres, en matière de religion, se sont montrés indifférents et ont encouragé les élèves à se livrer à des pratiques qui, par leur mélange de enfants de deux sexes, un système d'éducation contraire à la morale et tout à fait indigne d'un peuple civilisé.

86058